

PROJET
PEDAGOGIQUE
2019/2020



« LES COULISSES DES PARCS »



SOMMAIRE

I. DESCRIPTIF

II. RAPPEL PROJET EDUCATIF

III. CONSTAT

IV. OBJECTIFS

V. LES ACTIVITES

VI. LA VIE QUOTIDIENNE ET LE RYTHME DE L'ACCUEIL

VII. LE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

VIII. LE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE D'ANIMATION

IX. LA COMMUNICATION

X. L'EVALUATION

ANNEXES



DESRIPTIF

1) L'ORGANISATEUR:

Commune de la Ferté Saint Aubin

Place Charles de Gaule

45240 LA FERTE SAINT AUBIN

Tel : 02/38/64/83/81

<http://www.lafertesaintaubin.fr>

2) LA STRUCTURE :

a-Nature de l'accueil :

Structure municipale fonctionnant à l'année durant les temps périscolaire, mercredis et vacances.

La structure est accessible aux personnes à mobilités réduite.

En ce qui concerne la période périscolaire :

La structure d'accueil de loisirs (ACM) est ouverte de 7H00 à 19H00 (l'ouverture et la fermeture se fera avec deux animateurs le matin et le soir).

Un accueil échelonné de 7H00 à 9H00 et de 16H30 à 19H00 est proposé aux parents.

En ce qui concerne la période de vacances scolaires :

La structure d'accueil de loisirs (ACM) est ouverte de 7H30 à 18H30 (l'ouverture et la fermeture se fera avec deux animateurs le matin et le soir).

Un accueil échelonné de 7H30 à 9H00 et de 16H30 à 18H30 est proposé aux parents.

Un petit déjeuner fournit par les familles qui le souhaite peut être consommé par les enfants entre 7H30 et 8H30.

Ce qui permet aux familles qui le peuvent de laisser plus de temps de sommeil à l'enfant.

b- Les locaux :

ACCUEIL DE LOISIRS BERNARD VAUSSION

Rue des Prés Fleuris

45240 LA FERTE SAINT AUBIN

Tel : 02 38 49 09 47 ou le 06 24 32 77 38



L'accueil de loisirs Bernard VAUSSION dispose :

En extérieur de :

- ❖ Une cour avec des jeux extérieurs et sa régie

En intérieur :

- ❖ 3 salles d'activités
- ❖ Des toilettes séparées
- ❖ Un bureau
- ❖ Une salle de réunions pour les animateurs, munis d'un lit pouvant accueillir un enfant malade
- ❖ Une tisanerie qui sert aussi de régie
- ❖ Une régie intérieure
- ❖ Une régie extérieure
- ❖ Deux salles de restaurations scolaires dont une pourra servir de salle d'activité

Les enfants peuvent disposer de la cour élémentaire de l'école du centre

c- Les Inscriptions :

Les inscriptions peuvent s'effectuer en mairie ou via l'espace famille.

d- L'équipe

L'équipe est constituée de : 1 directrice, 1 directrice adjointe, 4 animateurs en journée et de 2 animateurs venant en renfort le mercredi matin.

EQUIPE PERMANENTE	RENFORT
BRUNET Sandrine (directrice)	JACQUET Mathieu (animateur sportif)
BOUQUIN Lysiane (adjointe)	
BOURDREUX Manon (animatrice)	
BAAZIZ Khalil (animateur)	
CANTARUTTI Cyril (animateur)	
GUERRAULT Laëtitia (animatrice)	
MALARD Christel (animatrice)	

e- Public accueil (connaissance du public)

L'accueil collectif de mineurs (ACM) Bernard Vaussion, accueille des enfants de 6 à 12 ans les mercredis et vacances scolaires.

Ils sont répartis par tranche d'âge (sauf temps d'accueil et certaines activités), afin de respecter le rythme de chacun.

La plupart des enfants habitent sur la commune de la Ferté Saint Aubin, cependant certains enfants peuvent venir de communes avoisinantes.

II.RAPPEL PROJET EDUCATIF

❖ Le projet éducatif de la ville de La Ferté Saint Aubin

La ville de la Ferté Saint Aubin est une commune française située dans le département du Loiret, en région Centre-Val de Loire. C'est la commune qui occupe la plus grande superficie de terrain du Loiret. Nous faisons partie de la Communauté de Commune des portes de Sologne. Le nombre d'habitants de notre ville est d'environ 7500.

QU'EST-CE QUE LE PROJET ÉDUCATIF ?

Ce projet éducatif est élaboré par l'organisateur, qui est la municipalité de la Ferté Saint-Aubin. Il définit les valeurs éducatives de l'organisateur.

Il précise les mesures prises pour l'accueil du public et les moyens mis à disposition. Il sert de piste de travail pour l'élaboration du projet pédagogique dans les structures d'accueil de loisirs.

Le projet éducatif de territoire concerne l'ensemble des séjours. Il est défini généralement pour plusieurs années : c'est un projet à long terme.

POUR QUI ?

Les directeurs et animateurs doivent avoir connaissance du projet éducatif avant leur entrée en fonction. Les familles en sont également informées.

Objectifs du projet éducatif :

Un extrait du projet éducatif de territoire de la ville de La Ferté Saint Aubin, est téléchargeable sur le site Internet de la ville.

L'action éducative dans le temps libre permet de ne pas abandonner aux seules influences involontaires cet espace de temps si riche de possibles pour l'Enfant et le Jeune. Il n'est pas question de recréer un espace-temps de contraintes supplémentaires ni même de "scolariser le temps libre"

Le temps libre est pour l'Enfant et le Jeune un espace possible d'investissement volontaire générateur probable d'une motivation importante, d'une expérimentation personnelle et d'une initiative individuelle et collective indispensable au développement de l'autonomie et de la responsabilité.

Le temps libre devient alors un accélérateur de l'acquisition d'apprentissages.

Il ne doit pas être un temps contraint. Il doit permettre le rêve, seul ou avec les amis de son choix.

III.CONSTAT

Analyse

Avec beaucoup de regrets, nous sommes amenés à faire l'amère constat que peu d'enfant ont le plaisir de se retrouver autour d'une table en famille pour partager des moments conviviaux, mais également autour d'un jeu de société, d'activités manuelles ou tout simplement des temps simples d'échanges.

Notre société rend les parents moins présents, ou estimant qu'ils ont moins ou pas de temps, délaissant ainsi inconsciemment leurs enfants au profit des écrans, des tablettes, téléphones et autres consoles de jeux.

Des études récentes révèlent qu'une utilisation intensive des écrans produit les effets suivants sur les enfants et surtout les plus jeunes : difficultés d'attention, manque d'initiative, peu d'imagination, agressivité, manque de vocabulaire ; peu de goût à l'effort.

De ce fait, on peut s'attendre à un accroissement des difficultés et à un mal-être des jeunes générations à venir.

La finalité :

A la fin de la période scolaire 2019-2020, nous souhaitons que l'enfant :

- ❖ Découvre de nouvelles activités, suscitant chez lui un fort intérêt.
- ❖ Soit capable d'entreprendre seul une activité manuelle en sachant utiliser les différents outils découverts tout au long de l'année, afin de peaufiner sa motricité fine.
- ❖ Soit capable de jouer avec d'autres enfants, qu'il est acquis un esprit d'équipe et de partage.
- ❖ Soit capable de respecter des consignes précises pour jouer seul ou à plusieurs et de pouvoir les partager
- ❖ Puisse inventer des jeux, les construire en laissant son imaginaire ou à l'opposé respecter des consignes bien précises puis jouer seul ou le partager

IV. OBJECTIFS

Le projet pédagogique et le règlement intérieur de la ville de la Ferté Saint Aubin sont mis à la disposition des familles sur l'espace famille, pour leur permettre de connaître le fonctionnement du centre et ainsi d'éviter tout malentendu ou problème dans l'intérêt de tous.

Le projet pédagogique est élaboré en collaboration avec l'équipe d'animation. Il se décline en objectifs généraux qui eux-mêmes se divisent en objectifs opérationnels.

L'ensemble des objectifs pédagogiques a été élaboré avec l'équipe d'animation.

QU'EST-CE-QU'UN OBJECTIF PEDAGOGIQUE ?

Un objectif pédagogique désigne ce que l'on cherche à atteindre.

Un objectif se traduit par un but pour atteindre une finalité. Il décrit une performance, sous la forme d'un comportement observable et qui pourra par la suite être évalué afin de savoir si l'objectif a été atteint.

OBJECTIFS GENERAUX :

FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

Vivre en groupe

Respecter et accepter les différences

Respecter le choix de chacun

Notion de partage, de respect, d'entraide

Respecter le rythme de chacun

ACQUERIR DE NOUVELLES COMPETENCES

Ne pas se donner de limite

Se donner les moyens d'aller vers de nouvelles découvertes, ne pas rester sur ces acquis ou échecs

Manipuler, tester différents matériaux ou activités (sportives, manuelle, chant...)

Enrichir leur connaissance

L'ESTIME DE SOI

Prendre confiance

Prendre confiance en ces capacités

Savoir se mettre en avant

V .LES ACTIVITES

Les activités

L'enfant va se construire, apprendre à évoluer dans son environnement. A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités qui répondent au mieux aux besoins des enfants. Ils se verront proposés des activités organisées sur la base d'un thème précis défini par l'équipe d'animation afin qu'il serve de fil conducteur dans l'organisation de leurs activités.

Ainsi toutes activités proposées par l'animateur devront avoir un lien avec le thème et les objectifs précités. L'équipe d'animation devra mettre en œuvre un panel d'activité diversifié constructifs et réfléchis afin de permettre à l'enfant de satisfaire ses besoins, ces envies, de s'exprimer et d'évoluer seul ou au sein d'un groupe.

Nous favorisons les démarches de projet individuel ou collectif et tenterons d'inscrire les activités dans le lien du projet pédagogique.

Les domaines d'activités : Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines :

- ❖ Le jeu sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, jeux de fiction, jeux de construction, grands jeux ...).
- ❖ Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques et théâtrales.
- ❖ Les activités de découvertes (sorties, visite, spectacle, découverte du milieu environnemental, découverte d'autres milieux ...).
- ❖ Les activités physiques et sportives
- ❖ La lecture, le conte ...

Pour les activités manuelles : - Le stock de matériel est disponible dans trois réserves différentes

Il nous paraît évident que l'enfant doit pouvoir faire ses propre choix.

Les activités doivent permettent à l'enfant d'être en accord avec lui-même, de s'ouvrir aux autres, de s'épanouir, de prendre conscience de ses possibilités, de se découvrir de nouvelles potentialités

Les activités ne peuvent pas être imposées. Si elles l'étaient, serais ce vraiment un moment de loisirs pour l'enfant ?

Nous nous devons de respecté le choix de l'enfant d'y participer ou non.

Il faut savoir que ne rien faire pour l'enfant est une activité en soi.

Les sorties :

C'est un autre moment très privilégié pour favoriser un échange différent entre animateurs et enfants

L'objectif des sorties est d'ouvrir l'esprit de l'enfant au monde qu'il l'entour.

L'animateur doit avoir :

- ❖ *les fiches sanitaires et la liste des enfants*
- ❖ *La trousse de secours (La vérification de celle-ci doit être faite régulièrement)*
- ❖ *Bouteille d'eau, casquette, sacs en plastiques (tenue adéquate au temps)*
- ❖ *Avoir un téléphone portable chargé en cas de soucis*

- ❖ *Connaître la durée et l'itinéraire de la sortie*
- ❖ *Un gilet jaune pour la sécurité*
- ❖ *Faire une fiche sortie et l'afficher*

Lors des sorties à pieds :

- ❖ *Utiliser le trottoir et s'il y en a pas, marché sur la chaussée dans le sens des voitures car le rang est considéré comme véhicule*
- ❖ *Traverser la chaussée au niveau des passages piétons avec un adulte face à chaque voie sans courir*
- ❖ *Un animateur devant, un derrière.*
- ❖ *Gilet jaune obligatoire pour tout déplacement*
- ❖ *Compter régulièrement le nombre d'enfant du groupe*
- ❖ *Faire une fiche sortie et l'afficher*

Les temps d'auto gestion

Ce moment est important dans la vie d'un enfant.

Il peut s'agir d'un temps où il joue librement, seul ou avec d'autres enfants. Il est l'initiateur de son jeu de son activité

Ce n'est pas un temps libre pour l'animateur qui sera présent et veillera à la sécurité des enfants.

Il n'est pas organisateur du jeu, **mais peut jouer avec les enfants s'ils le souhaitent.**

Le repas

Il se déroule au Centre Bernard Vaussion.

Il reste un moment tout aussi important dans la vie de l'enfant et ne doit pas être mal vécu.

Les animateurs veilleront à ce qu'il y ait une atmosphère sereine et conviviale.

Il est très importants d'instaurer des moments de convivialité, pour cette raison les animateurs partageront ce moment de repas avec les enfants et donneront l'exemple. Ils inciteront l'enfant à goûter sans le forcer, l'aideront à découvrir les différents aliments.

Ils l'accompagneront et favoriseront son autonomie (se servir seul) et son implication au débarrassage.

Il est important de favoriser ce moment pour permettre un moment d'échange avec un petit groupe d'enfants mais aussi de s'assurer que chaque enfant puisse s'exprimer car souvent les plus timides ne s'expriment pas ou trop peu.

Il faudra veiller à ce que l'enfant est suffisamment de temps pour manger de façon à respecter le rythme de chacun qui est différent.

L'équipe d'animation se devra de respecter également le temps calme qui accompagne l'arrivée des plats.

VI. LA VIE QUOTIDIENNE ET LE RYTHME DE L'ACCUEIL

La répartition des temps de la journée peut varier en fonction des envies et des besoins des enfants, des sorties programmées et des conditions météorologiques.

Pour les enfants	Missions des animateurs
<u>7h00 – 9h00 :</u>	<u>7h00 – 9h00 :</u>

<p>- Arrivée échelonnée des enfants : un aménagement sera prévu pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Les enfants jouent dans tous les coins aménagés pour eux (dessin, dinette, lecture, déguisement, constructions...). Cet accueil est particulièrement important car il fait le lien entre la maison et le centre de loisirs.</p> <p>- Auto gestion : Différents coins jeux sont proposés aux enfants, à l'intérieur de la structure : Dessins, jeux de société, pâte à modeler, puzzle, construction... ils seront clairement identifiés</p> <p><i>- A partir de 8h00, la salle bleue, contenant 2 babyfoot, 1 table de ping pong... est ouverte pour les enfants qui le souhaitent jusqu'à 9h00</i></p> <p>- L'enfant doit être pris en compte en fonction de son individualité</p> <p>- Possibilité de petit déjeuner fourni par la famille</p> <p>- Accueil et échange privilégié avec les enfants et les familles</p> <p>Rangement des salles d'accueil</p>	<p>- Mise en place de l'accueil, pointage des enfants, relation avec les enfants et familles.</p> <p>- Arrivée échelonné des animateurs</p> <p>-Dialogue, échange entre parent/animateur (permettre aux parents de s'informer)</p> <p>-Présence sécurisante, rassurante, conviviale et dynamique de l'équipe d'animation</p> <p>-Ne pas oublier de noter tous les enfants arrivés (ils sont maintenant sous votre responsabilité).</p> <p>-Laisser l'enfant s'installer et jouer à son rythme</p> <p>-Être vigilant que tous les enfants rangent (ex : musique de rangement...)</p>
<p><u>9h15 – 10h00</u></p> <p>Présentation de la journée et appel des enfants. chants.</p> <p>Jeux libre</p>	<p><u>9h15 – 10h00 :</u></p> <p>- danse/chants</p> <p>-Présentation et choix des activités</p> <p>Jeux libre</p>
<p>10h – 11h30 :</p> <p>Activités sans aucune obligation pour l'enfant d'y participer</p>	<p>10h – 11h30 :</p> <p>- Activités</p> <p>- Fin des activités et rangement. Toilette, lavage des mains</p>
<p>11h30 – 11h45 :</p> <p>Temps libre : les enfants jouent librement avec ou sans les animateurs</p>	<p>11h30 – 11h45 :</p> <p>- Surveillance et jeux avec les enfants</p> <p>-L'animateur veillera à ce que ces différents temps soient bien respectés par tous les enfants que ce soit les maternelles ou les primaires</p>
<p>11h45 – 12h00 :</p> <p>Préparation pour le repas : Passage aux toilettes, lavage des mains.</p>	<p>11h45 – 12h00 :</p> <p>- Veiller aux déplacements des enfants dans les couloirs pour se rendre à la restauration scolaire. L'hygiène est un aspect important de la vie en accueil de loisirs.</p> <p>-Prévoir un retour au calme à l'aide de petits « rituel » afin de passer un repas serein à la fois pour les enfants et pour les animateurs.</p>
<p>12h – 13h15 : A table</p>	<p>12h -13h15 :</p>

<p>- Favoriser l'autonomie : l'enfant s'installe seul à la place de son choix</p>	<p>- Les repas sont un moment fort de la journée et favorisent l'échange et la convivialité. - Les animateurs sont dispersés, ils mangent avec les enfants. - L'équipe d'animation doit veiller au bon déroulement du repas : chaque enfant doit avoir tout le nécessaire pour manger. L'enfant doit goûter mais il ne faut pas le forcer à manger. Il faut <u>impérativement</u> consulter la liste des enfants sous régime particulier. (PAI, sans viande, sans porc...) - Amener l'enfant à gérer les quantités servies dans son assiette. Ce qui est servi doit être mangé. - Après le repas les enfants et les animateurs doivent ranger leur table correctement.</p>
<p>13h15 – 14h00</p> <p>- Les enfants peuvent effectuer des activités calmes. Ne rien faire.</p> <p>- Les plus petits partiront à la sieste après le passage aux toilettes et lavage de mains</p> <p>- Les grands peuvent profiter du dortoir s'ils en ressentent le besoin</p>	<p>13h15 – 14h00 :</p> <p>- Les animateurs en profitent pour faire leur pause <u>sans aucun défaut de surveillance</u>. - L'animateur devra être bienveillant avec les petits L'animateur doit amener le calme, la sécurité et prendre le temps, en chuchotant ce qui favorisera le temps calme</p> <p>- Temps libre pour les enfants ils peuvent se déplacer dans les différents coins aménagés par l'équipe</p>
<p>14h30 – 15h30 :</p> <p>- Activités (manuelles, sportives ou d'expression...)</p>	<p>14h30 – 15h30 :</p> <p>- Activité, surveillance de la sieste</p>
<p>15h30 – 16h00 :</p> <p>Les enfants jouent en autogestion. Ils peuvent aussi jouer avec les animateurs</p> <p>Ils aident à la préparation du goûter s'ils le souhaitent.</p>	<p>15h30 – 16h00 :</p> <p>- Surveillance et accompagnement des enfants</p> <p>- Préparation du goûter avec les enfants</p>
<p>16h00 – 16h30 :</p> <p>Goûter et bilan de la journée avec les enfants (réunions d'enfants)</p>	<p>16h00 – 16h30 :</p> <p>Surveillance et accompagnement des enfants</p>
<p>16h30 – 19h00 (18h30 vacances scolaire) :</p> <p>Départ échelonné des enfants</p> <p>- Les enfants jouent dans la cour ou dans les différents les coins aménagés pour eux (dessin, dinette, lecture, déguisement, constructions...).</p> <p>- A partir de 16h30, la salle bleue, contenant 2 babyfoot, 1 table de ping pong,</p>	<p>16h30 – 19h00 (18h30 vacances scolaire) :</p> <p>Mise en place de l'accueil, pointage des enfants</p> <p>Favoriser le relationnel avec les enfants et familles. Ne pas hésiter à aller vers les familles pour dresser un bilan de la journée</p> <p>L'animateur qui est de fermeture sera responsable : un peu avant la fin de la</p>

des jeux de table en bois... est ouverte pour les enfants qui le souhaitent jusqu'à 18h00

journee il devra verifier que le goûter et la cuisine soit correctement rangés et propres comme tout le reste des locaux (chasse d'eau...)

- ❖ **Faire un retour aux parents concernant la journée de l'enfant en général. C'est à l'équipe pédagogique de juger s'il est nécessaire de faire un retour sur ce qui ne se serait pas bien passé, sans pour autant mettre en cause l'éducation des parents ou dévaloriser l'enfant. De même, il est important d'expliquer ce qui s'est bien passé afin de valoriser l'enfant (activité, repas, relation aux autres...).**

VII. LE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

L'accueil et l'arrivée des enfants

- ❖ *Le matin*

Le temps d'accueil du matin dure environ 2h00 afin de permettre aux familles qui le peuvent de couper avec le rythme scolaire et de laisser dormir plus longtemps les enfants.

Deux animateurs sont en charge d'accueillir les familles, avec le sourire, de façon conviviale et dans la bonne humeur pour rassurer, accompagner et aider les parents ainsi que les enfants dans ce moment de séparation. Il se doit d'être disponible, à l'écoute, et de favoriser les discussions. Il note sur son listing la présence de chaque enfant.

Un cahier de liaison est mis en place pour prendre note des informations importantes, afin que tous les membres de l'équipe puissent en prendre connaissance et l'émarger lors de leur arrivée.

Il faut veiller à ce que les enfants soient bien accompagnés d'un adulte jusque dans la structure.

Un animateur est dans chaque lieu où se trouvent les enfants.

Si les familles le souhaitent, elles pourront fournir un petit déjeuner pour leur enfant à consommer sur place entre 7h00 et 8h30.

❖ Le moment de séparation

Il est très important d'être vigilant au moment de la séparation, parents-enfants. Il faut que l'enfant comprenne la séparation. Cela revient également à aider les parents qui rencontrent des difficultés à laisser leur enfant. C'est un moment qui peut être très difficile. L'animateur doit donc gérer cette situation avec de l'écoute et de la patience. Maman (ou une autre personne) va partir, l'enfant la regarde partir s'il en ressent le besoin.

L'animateur doit faire comprendre à l'enfant que cette séparation n'est que momentanée, et lui faire prendre conscience qu'il va la revoir un peu plus tard. **Il est important d'avoir à l'esprit qu'un moment de séparation bien vécu par l'enfant fera que sa journée en sera meilleure.**

Prendre en considération ce temps de séparation pour l'enfant est rassurant, il doit se sentir une personne à part entière, écoutée et respectée. Le rassurer l'aidera à affronter ses angoisses, car celles-ci peuvent avoir de graves conséquences sur son développement.

VIII. LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION

La direction a pour missions :

a) Dans son organisation

- ❖ Faire en sorte que les familles soient satisfaites des services et prestations que nous proposons
- ❖ S'assurer du bien-être des enfants et des parents

- ❖ Proposer une organisation claire et lisible
- ❖ L'animation de l'équipe
- ❖ La gestion financière, matériel, administrative et la gestion globale de l'accueil
- ❖ Répondre activement aux exigences des instances institutionnelles
- ❖ Les relations avec divers partenaires, élus et la hiérarchie
- ❖ Les relations avec les familles
- ❖ La formation et l'accompagnement des animateurs
- ❖ Elle est garante de la sécurité physique et affective et morale des enfants
- ❖ Elle est garante de la mise en œuvre du projet du projet pédagogique en lien avec le projet éducatif de la ville
- ❖ S'assurer que les lieux d'accueil répondent aux exigences de sécurité et d'hygiène
- ❖ S'assurer que les prestations de loisirs soient réelles, constantes et de qualité
- ❖ Être dans la proposition, la prévision, et l'innovation organisationnelle
- ❖ Être présente aux différentes réunions

b) Dans la gestion de son équipe

- ❖ Transmettre positivement à l'équipe d'animation dans la mesure où celle-ci est concernée consignes de la mairie
- ❖ Impulser une dynamique active de projet et de travail
- ❖ Conduire son équipe afin de au mieux aux objectifs demandés
- ❖ Être conducteur du projet pédagogique auprès de l'équipe, s'assurer qu'il soit bien compris et réalisé
- ❖ Donner des consignes claires si possible par écrit, validées par l'équipe
- ❖ Evaluer son équipe nominativement
- ❖ Missionner et déléguer
- ❖ Informer la hiérarchie en cas de soucis

c) Relationnel

- ❖ Assurer le bon relationnel dans l'équipe
- ❖ Assurer les relations externes (partenariats, intervenants)
- ❖ Communiquer avec les différents acteurs qui sont dans les locaux (cuisine, personnel de ménage)

d) Administratif

- ❖ Réaliser le projet pédagogique
- ❖ Rendre les documents administratifs qui nous sont demandés dans les délais impartis (planning, compte rendu)
- ❖ Réaliser les plannings d'heures de l'équipe d'animation
- ❖ Gestion du budget
- ❖ Faire la facturation

L'équipe d'animation a comme mission :

- ❖ L'animation des différents moments de la journée
- ❖ L'accueil des enfants et des familles
- ❖ Les préparations des activités, leur mise en place, le rangement...
- ❖ Les animateurs sont garants de la sécurité physique et affective de chaque enfant.
- ❖ Ils sont garants des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.
- ❖ Ils s'engagent à mettre en œuvres le projet pédagogique et les projets d'activités définies en équipes.
- ❖ Ils se doivent à la discrétion professionnelle
- ❖ Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

La réunion de l'équipe d'animation :

Afin de préparer au mieux les mercredis et les différentes périodes de vacances scolaires, l'équipe d'animation se réunira une fois par semaine sur l'accueil Bernard Vaussion avec la direction le mardi matin de 8h30 à **11h30**.

Les objectifs de ces réunions sont

- ❖ Préparation du mercredi ou des vacances
- ❖ La vie en équipe
- ❖ Les différents projets
- ❖ Préparations des nouveaux plannings
- ❖ Echange sur les difficultés rencontrées
- ❖ Les bilans

Le rôle de l'animateur

- ❖ Il est le garant de la sécurité physique, affective et morale des enfants.
- ❖ le maître-mot pour aider les enfants à gérer leurs émotions est l'empathie (qui passe par l'écoute et la bienveillance)
- ❖
- ❖ Il est à l'écoute des demandes des enfants et se doit de répondre à leurs demandes
- ❖ Il véhicule et est le garant des valeurs laïques que nous nous devons de transmettre et de respecter
- ❖ il connaît les différentes règles de sécurité essentielles aux activités

- ❖ il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière
- ❖ il gère complètement son activité, de la préparation au rangement
- ❖ il sait adapter les activités selon l'âge des enfants
- ❖ il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas et se doit de « rebondir »
- ❖ il sait accepter le refus, sollicité sans pour autant forcer
- ❖ Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- ❖ Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- ❖ Il est respectueux envers ses collègues

IX. LA COMMUNICATION

1) Les relations avec les familles

Il nous faut accueillir toutes les familles sans différences.

Nous devons profiter des moments d'accueils du matin et du soir afin de favoriser un échange.

Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants accueillis, ce qui nous permettra de mieux cerner l'enfant dans son milieu familial

Nos plannings d'activités seront affichés et mis sur le site de l'espace famille.

2) Jeunesse et Sports

La directrice de l'Éducation et son directeur adjoint responsable du service Enfance Jeunesse sont en contact permanent avec Jeunesse et Sports : référent réglementaire et pédagogique. Cet organe déconcentré de l'État peut inspecter l'accueil à tout moment, aussi en l'absence de la directrice, la directrice adjointe ou un animateur sera désigné pour fournir à l'inspecteur tous les documents nécessaires à cette inspection.

3) La Mairie

La Mairie met à notre disposition entre les locaux et le mobilier. Nous nous engageons à respecter ceux-ci avec les enfants et ce d'une manière constante. La Mairie reste notre partenaire financier majeur. Par le biais du site de la Mairie, nous diffusons des moments ponctuels de notre vie dans la structure ce qui permet de toucher un grand nombre de familles.

Nous communiquons avec les différents services de la municipalité, afin de mettre en place divers partenariats.

L'adjoint du responsable Service Enfance Jeunesse est régulièrement présent dans la structure.

Celui-ci échange et accompagne ceux qui ont besoin.

X. L'ÉVALUATION

- ❖ Cohérence dans la conception et la mise en œuvre :

Les objectifs de départ sont-ils cohérents entre eux ? Les moyens financiers et humains sont-ils adaptés à ces objectifs ?

- ❖ Résultats attendus :
- ❖ Dans quelle mesure les évaluations constatées sont conformes aux objectifs visés par la direction
- ❖ Impact:

- ❖ Quelles sont les conséquences globales par la mise en place de ce projet (motivation...) ?
- ❖ Était-il adapté à la tranche d'âge ?
- ❖ Que devrais-je changer pour un temps d'animation plus adapté ?
- ❖ L'évaluation se fera également par la mise en place de réunions tout au long de l'année. Ces réunions serviront aussi bien à préparer des projets ou des sorties qu'à donner son avis sur l'organisation des journées ou faire part d'éventuels problèmes rencontrés que ce soit avec les enfants, les animateurs ou l'équipe de direction.

XI. CONCLUSION

Ce projet de fonctionnement et d'animation est bien sûr évolutif. Les parents peuvent l'enrichir ou y participer. L'équipe d'animation mettra tout en œuvre pour le réaliser en espérant contribuer le mieux possible à l'évolution de chaque enfant et à son épanouissement à travers des activités de loisirs. **N'oublions pas que nous œuvrons pour le bien-être de l'enfant et que ce sera notre priorité**